



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 15.09.2020

Numéro de publication: HR02-1004979224

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Vivent Sàrl, Crans-près-Céligny, nouveau Vivent SA

Vivent SA

(*Vivent AG*) (*Vivent Ltd*)

Chemin de Varmey 1

1299 Crans-près-Céligny

Jusqu'ici

Vivent Sàrl

Vivent Sàrl, à Crans-près-Céligny, CHE-359.215.183 (FOSC du 14.12.2016, p. 0/3222285). Augmentation du capital social. Nouveau capital social: CHF 109'615, divisé en 20 parts sociales ordinaires de CHF 1'000, 2 parts sociales ordinaires de CHF 40'000, 2 parts sociales de CHF 500, et 1 part sociale de CHF 8'615, les trois privilégiées quant au produit de liquidation. Les associés Wallbridge Nigel Christopher et Plummer Carrol Annette, tous deux désormais à Bassin, sont maintenant chacun titulaire de 10 parts ordinaires de CHF 1'000, 1 part ordinaire de CHF 40'000 et 1 part de CHF 500, privilégiée quant au produit de liquidation. Nouvelle associée: Good Harvest Ventures I SCSp (B220453), à Luxembourg (Luxembourg), avec 1 part de CHF 8'615, privilégiée quant au produit de liquidation. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation et bilan du 22 juillet 2020, présentant des actifs de CHF 1'418'828.96 et des passifs envers les tiers de CHF 712'271.32, soit un actif net de CHF 706'557.64, contre attribution aux associés de 109'615 actions nominatives de CHF 1. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Statuts modifiés le 22 juillet 2020. Nouvelle raison de commerce: Vivent SA (Vivent AG) (Vivent Ltd). Nouveau but: la société a pour but la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation de technologies, équipement et instruments dans les domaines médicaux, vétérinaires et/ou en lien avec les plantes, en particulier toute technologie de surveillance, de diagnostic et/ou de traitement utilisant les signaux biologiques dans ces domaines, ainsi que toute prestation de service relative (pour but complet cf. statuts). Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 109'615, divisé en 100'000 actions nominatives de CHF 1 et 9'615 actions nominatives de CHF 1, privilégiées quant au produit de liquidation, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation autorisée du capital par décision du 22 juillet 2020. Pour les

détails, voir les statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital par décision du 22 juillet 2020. Pour les détails, voir les statuts. Communications aux actionnaires: par écrit (lettre) ou par voie électronique (fax ou email), ou si l'adresse d'un actionnaire n'est pas connue, par insertion dans la Feuille officielle suisse du commerce. Les clauses statutaires relatives à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption sont abrogées. Wallbridge Nigel Christopher, président, et Plummer Carrol Annette, qui ne sont plus associés-gérants, sont nommés administrateurs et signent désormais collectivement à deux. Nouvelle administratrice avec signature collective à deux: Ulardic Christina, de et à Zurich.

Registre journalier no 15113 du 10.09.2020

Précédente publication dans la FOSC: no 243, Date: 14.12.2016

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud